

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

**ARRETE MUNICIPAL AI2024-137
PORTANT AUTORISATION DE STATIONNEMENT
ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Le Maire de Saint-Germain-sur-Ay,

- VU, Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
VU, Le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) et plus particulièrement ses articles L. 2122-1 et suivants,
VU, La demande d'arrêté d'autorisation de stationnement et d'occupation du domaine public, pour le stockage de matériels sur le terrain à proximité du pylône situé à la lande Houlgatte, de l'entreprise HUAWEI Technologies France SASU de Boulogne-Billancourt chargée de réaliser des travaux 4G et 5G, reçue le 28 novembre 2024,

CONSIDERANT QUE dans le cadre de la réalisation des travaux 4G et 5 G sur le pylône de la lande Houlgatte, l'entreprise HUAWEI Technologies France SASU de Boulogne-Billancourt doit stocker du matériel entre le 12 et le 13 décembre 2024 à proximité de leur chantier, il convient d'autoriser le stationnement et l'occupation du domaine public,

ARRETE

- ☞ **Article 1^{er} :**
Un arrêté d'autorisation de stationnement et d'occupation du domaine public est délivré à l'entreprise HUAWEI Technologies France SASU de Boulogne-Billancourt pour le stockage de matériels entre le 12 et le 13 décembre 2024 sur le terrain situé à proximité de la lande Houlgatte à Saint-Germain-sur-Ay.
- ☞ **Article 2 :**
Cette autorisation est délivrée à titre personnel, temporaire, précaire, révocable et gratuit du 12 au 13 décembre 2024.
- ☞ **Article 3 :**
M. Le Maire est chargé de l'application du présent arrêté.
- ☞ **Article 4 :**
Une ampliation de cet arrêté sera transmise à :
- M. Guangmin ZHANG, technicien d'affaires de l'entreprise HUAWEI Technologies France SASU de Boulogne-Billancourt.

Fait à Saint-Germain-sur-Ay,
le 29 novembre 2024
Le Maire,
Christophe GILLES

